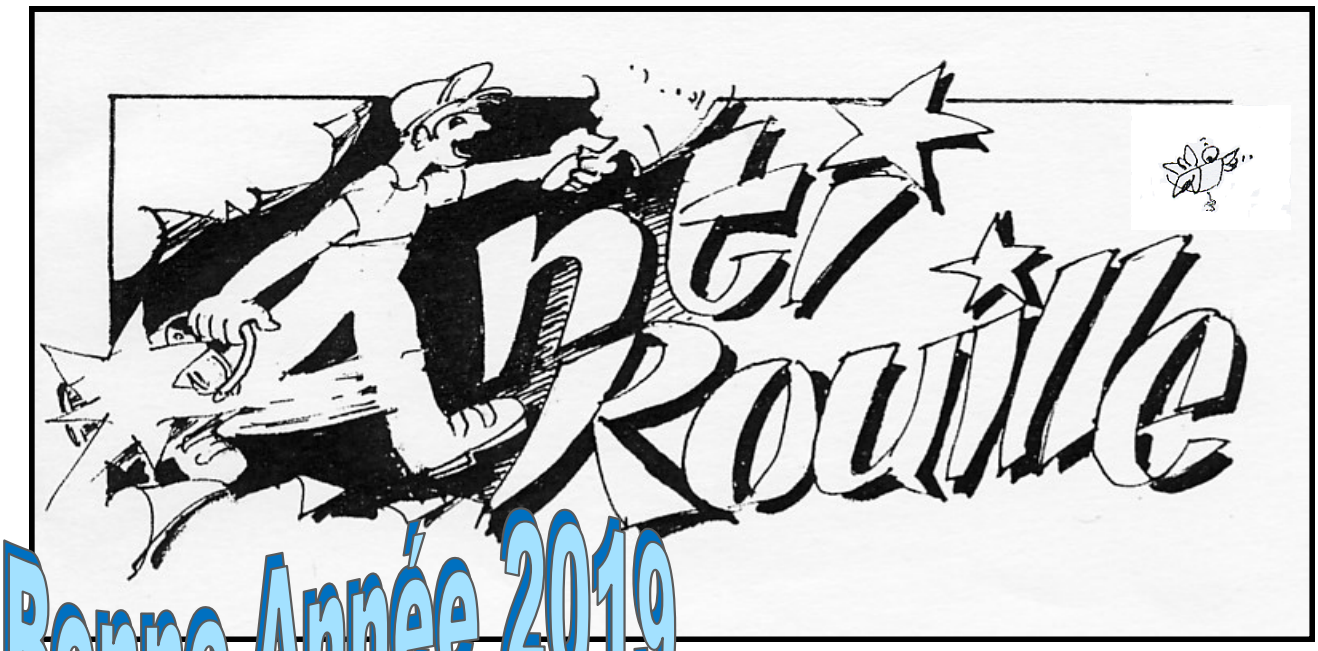

Bonne Année 2019

Antirouille N°18 **Déc 2018**

Journal des "Amis de Beauvallon" - I.T.E.P. de Beauvallon - 26220 DIEULEFIT
Tél. 04 75 46 47 50 - Fax. 04 75 46 82 07 - e-mail : ecole.beauvallon@wanadoo.fr

EDITORIAL

par Manuel MUNOZ-PONS
Président de l'Association "Les Amis de Beauvallon"

Cette année, nous fêtons le 90ème anniversaire de l'Ecole de Beauvallon.
Elle est née en septembre 1929… et moi aussi. L'école peut, heureusement, continuer à vivre encore longtemps, pas moi.
Je dois donc penser à ma succession, tout en restant administrateur. J'en parlerai, avec des propositions, à la prochaine réunion du Conseil.
Ma vie est très liée à celle de l'école de Beauvallon. J'ai été accueilli par les fondatrices : Mamie (Marguerite Soubeyran) et Atie (Catherine Krafft) en juillet 1949, je n'avais pas encore 20 ans. J'étais un SDF, réfugié politique espagnol, en fuite de mon école du soir d'ingénieur de Barcelone, car j'avais manifesté avec quelques amis pendant la visite du dictateur ; l'un d'eux, arrêté, m'avait dénoncé sous la torture.
Mamie et Atie m'ont accueilli comme elles ont accueilli de nombreux enfants et adultes pendant la guerre de 1939/1945, leur sauvant la vie. Elles m'ont employé comme homme à tout faire durant une année, puis éducateur pendant cinq ans et enfin co-directeur à leurs côtés.
J'ai quitté l'école en 1959 pour travailler dans l'industrie et exercer un métier en lien avec mes compétences d'ingénieur. Des années plus tard, Mamie m'a appelé à l'aide : « l'école était dans de graves difficultés financières », selon l'expert-comptable, « à la limite du dépôt de bilan ». J'ai répondu à cet appel comme elle avait répondu au mien. Je suis revenu à l'école pendant mon temps libre et nous avons redressé la situation et obtenu que le financement soit pris en charge par l'Etat, ce qui est toujours le cas.
A la demande de Mamie, je suis rentré au Conseil de l'Association en 1975 en tant qu'administrateur et en février 1979, j'ai été nommé Président de l'Association (selon les comptes rendus historiques). Cela fait donc plus de 40 ans.
Après Marguerite Soubeyran de 1929 à 1973, Catherine Krafft de 1929 à 1978, et Simone Monnier de 1974 à 1981, plusieurs directeurs, auxquels je rends hommage, se sont succédés : Siméon Michel de 1981 à 1993, Jacques Besson-Longevialle de 1994 à 2003 ; et depuis août 2003, Patrick Savoie que nous espérons parmi nous encore longtemps. Il dirige l'école dans l'esprit des fondatrices et je l'estime beaucoup.
Nous parlerons et ferons le choix de mon successeur au prochain conseil d'administration qui aura lieu au printemps. Je vous embrasse tous.

Affectueusement,
Manuel

PS : vous trouverez en page 3 d'Antirouille une anecdote qui vous fera sourire.

Le mot du directeur

2018 aura été pour notre école, l'année de l'entrée en dispositif ITEP. Ce terme de dispositif est venu préciser le fonctionnement de nos différents services, en cherchant à simplifier les démarches administratives autour de la prise en charge de l'enfant.
Dans ce nouveau mode de fonctionnement, tout est pensé pour que l'enfant puisse bénéficier du mode de prise en charge le plus adapté à ses besoins du moment, en permettant même de faire évoluer cet accompagnement au cours de l'année.
Les structures ont donc dû s'adapter en proposant a minima trois modes d'accueil : un internat, un semi internat et un SESSAD.
Vous l'aurez compris, notre établissement réunissait déjà ces trois modes d'accompagnement, puisque nous disposons d'un internat depuis de très nombreuses années, d'un SESSAD depuis les années 2000 et d'un semi internat depuis 2010.
Cette évolution dans l'accompagnement des élèves a été anticipée depuis un certain temps, il n'y aura donc pas de révolution pour ce qui nous concerne.

Les changements les plus significatifs viendront, une fois encore, du côté administratif, puisque notre administration de tutelle, l'Agence Régionale de Santé, a profité de cette réorganisation médiatique pour modifier le principe de financement. En effet, nous allons passer d'un mode de financement en prix de journée, c'est-à-dire une facturation en fonction des jours de présence des enfants dans l'établissement, à un mode de dotation globale, c'est-à-dire une enveloppe attribuée pour l'année, à nous de nous organiser en fonction de cette dotation.
Là aussi, vous aurez compris que derrière cette évolution dans le financement de nos maisons se cache sans aucun doute, une volonté de réduire les budgets de nos établissements.
Compte tenu de l'actualité, nous ne pouvons pas être contre cette volonté de bien utiliser l'argent public, c'est une évidence.
Cependant, nous sommes convaincus qu'il ne peut pas y avoir d'économie sur la réponse apportée aux enfants et à leur famille. Certains établissements ont délibérément réduit leurs places d'internat tout en développant des places de SESSAD. Cette démarche étant souvent une réponse aux questions financières (une place d'internat permet de financer environ 3 places de SESSAD) mais également, dans un grand nombre de situations, aux difficultés rencontrées dans les internats (absentéisme des élèves, turn-over important des enseignants et des éducateurs, violence, etc...)

A Beauvallon, nous pensons que l'internat doit rester le mode d'accueil principal. Nous en sommes persuadés car les demandes des familles concernant une possibilité d'admission ne cessent d'arriver mais surtout, nous observons que les phénomènes qui poussent les autres établissements à réduire ou à fermer leur internat ne se vérifient pas ici.
Le fonctionnement, les règles, le cadre, imaginés et expérimentés depuis de très nombreuses années y sont certainement pour quelque chose.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de vérifier, fin juin, lors de l'anniversaire de notre école, tout l'attachement que nous avons pour cette maison, que l'on soit élève, ancien élève, administrateur ou salarié.

Et lorsqu'on parle de stabilité dans les équipes, il suffit de s'intéresser à l'ancienneté des salariés qui partent cette année à la retraite pour vérifier que l'école de Beauvallon reste un endroit préservé où l'on se sent bien, très bien même !

A très bientôt
Patrick SAVOIE
Directeur de l'Ecole de Beauvallon

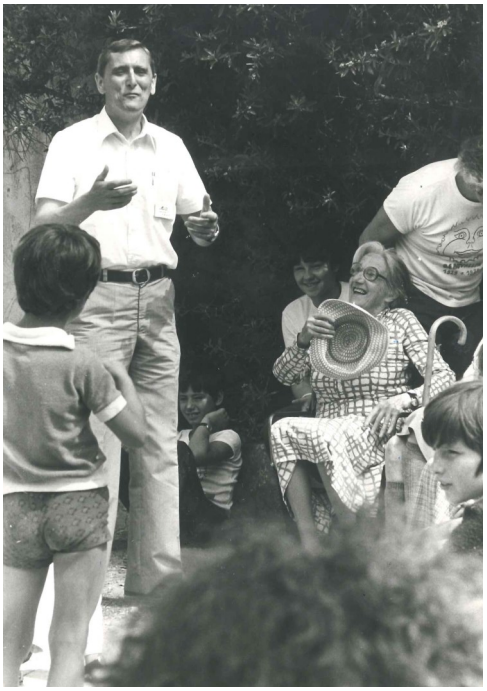

Mon arrivée à l'école ….

« En arrivant en juillet 1949 à Beauvallon, à pied depuis Montélimar, j'ai vu la piscine avec des enfants et une charmante dame qui sortait en maillot de bain.

Je me suis précipité vers elle et lui ai demandé si je pouvais voir la Directrice.

Elle m'a dit d'attendre un moment.

Elle est revenue bien vêtue et m'a dit en souriant « je suis la Directrice » et elle m'a écouté.

Durant toutes les années qui ont suivi, nous nous sommes toujours parlé correctement habillés. »

Manuel

Les ateliers de l'école de Beauvallon

En **atelier Musique Cirque**, le but est de coopérer, prendre du plaisir à jouer ENSEMBLE.
Chacun travaille à son niveau.
Notre devise : « c'est à force de se tromper que l'on réussit. »

L'atelier Vélo permet la découverte de la mécanique et aborde les notions de sécurité routière. Il permet également de profiter de belles sorties entre copains et d'apprendre à se dépasser.

L'atelier Bibliothèque propose de découvrir le plaisir de la lecture seul ou en groupe ; mais également par la lecture s'ouvrir au monde, à l'histoire, éveiller sa curiosité, s'apaiser et se ressourcer.

1929 - 2019 Les 90 ans de notre école

Cette année, l'école de Beauvallon fêtera ses 90 ans. Vous pouvez déjà noter dans votre agenda la date du Samedi 29 juin 2019. Toute l'équipe se mobilise pour que cet anniversaire soit une grande fête qui nous permette une fois de plus de nous retrouver autour des nombreux souvenirs qui nous rassemblent.

Anciens élèves, anciens éducateurs, adhérents seront là pour assister à différentes animations : conférences, expositions et spectacles retraçant l'histoire de notre école ainsi que l'œuvre de ses fondatrices.

Vous pourrez, vous aussi, partager vos souvenirs et autres anecdotes avec ceux et celles qui font l'école d'aujourd'hui .

Le programme de la journée sera consultable prochainement sur le site de l'école de Beauvallon (ecoledebeauvallon.fr) et vous aurez bien sûr la possibilité, pour ceux qui viennent de loin ,de profiter d'un hébergement.

Certains auront l'occasion de retrouver leur chambre. Et vous, serez-vous là ?

Pour une organisation à la hauteur de l'événement, nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre participation en renvoyant le coupon-réponse par courrier ou par mail (ecole.beauvallon@wanadoo.fr).

Précommande du couteau de Beauvallon

Le permis de couteau existe toujours dans notre école. Il permet de montrer à l'enfant que nous lui accordons toute notre confiance. Il peut le demander lorsqu'il pense remplir 3 conditions : ne pas être violent, être ordonné et ne pas dégrader.
Depuis quelques années, nous remettons à l'enfant, en plus de son permis, un petit couteau (opinel N°8 pour les spécialistes) gravé au nom de notre école, symbole de notre confiance.

A l'occasion des 90 ans, nous vous offrons la possibilité d'acquérir ce couteau. Il vous suffit d'adresser votre commande par mail (ecole.beauvallon@wanadoo.fr) avant le 15 mai 2019.
Le couteau vous sera remis lors de la fête des 90 ans, contre une participation de 20 €.

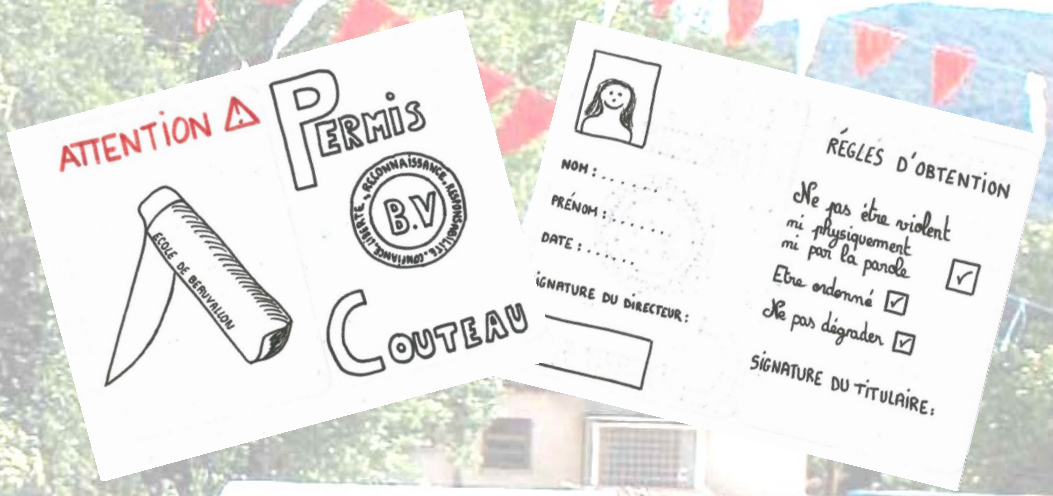

Coupon d'inscription à renvoyer à :
Secrétariat de l'Association « Les Amis de Beauvallon »
I.T.E.P. de Beauvallon - 26220 DIEULEFIT

M / Mme / Mlle …….
(NOM - Prénom)

Adresse ……

……

mail :……...
Tél :…….

○ Je commande le couteau de l'école de Beauvallon.
○ Je serai présent(e) pour la Fête des 90 ans de l'école le samedi 29 juin 2019.
Nombre de personnes : …….
Nous serons …… personnes souhaitant dormir sur place.

Plusieurs évènements sont venus clôturer cette fin d'année 2018

La coupe de l'arbre

Comme chaque année, les 20 élèves ayant le plus d'ancienneté dans l'école ont eu le privilège de pouvoir couper un sapin dans la forêt à l'aide d'une hache. C'est également l'occasion de découvrir une langue étrangère en accompagnant et comptabilisant les coups de hache. Cette tradition donne aux enfants l'envie de grandir à Beauvallon « un jour, je pourrai moi aussi couper l'arbre » mais elle nous permet aussi de découvrir et de nous enrichir de nos différentes origines.
Cette année, c'est la jeune Wendy qui a eu l'honneur de donner le dernier coup de hache au sapin.

Mais que les amoureux de la nature se rassurent, à Beauvallon, lorsqu'on coupe un arbre, on en replante un pour que les prochaines générations d'élèves continuent à contempler ce paysage et à pratiquer ces traditions.

Le spectacle de Noël à la Halle de Dieulefit

Le 20 décembre dernier, nous avons pu offrir aux élèves un spectacle de cirque à la Halle de Dieulefit.
La capacité de cette salle nous a également permis d'inviter les autres écoles du village pour assister à la représentation de la Cie Prise de pied pour son spectacle « Thé Perché ».
Plus de 250 élèves se sont donc retrouvés ce jour-là dans une ambiance très chaleureuse.

Les retraités de l'année 2018/2019

C'est au tour de

Catherine Descombes - Yann Chaumette - Serge Christin - Pierre Maerten et Hervé louis de transmettre le flambeau et les valeurs de notre école. Certains ont déjà quitté leur fonction, pour d'autres, ce sera dans quelques jours, mais tous auront contribué à l'histoire de notre école, nous les en remercions.

Vous aurez l'occasion de les saluer à l'occasion de la fête des 90 ans.
Ils étaient tous là depuis de nombreuses années, pour preuve, le contrat de travail de Catherine Descombes, signé par une certaine... **Catherine Krafft**.

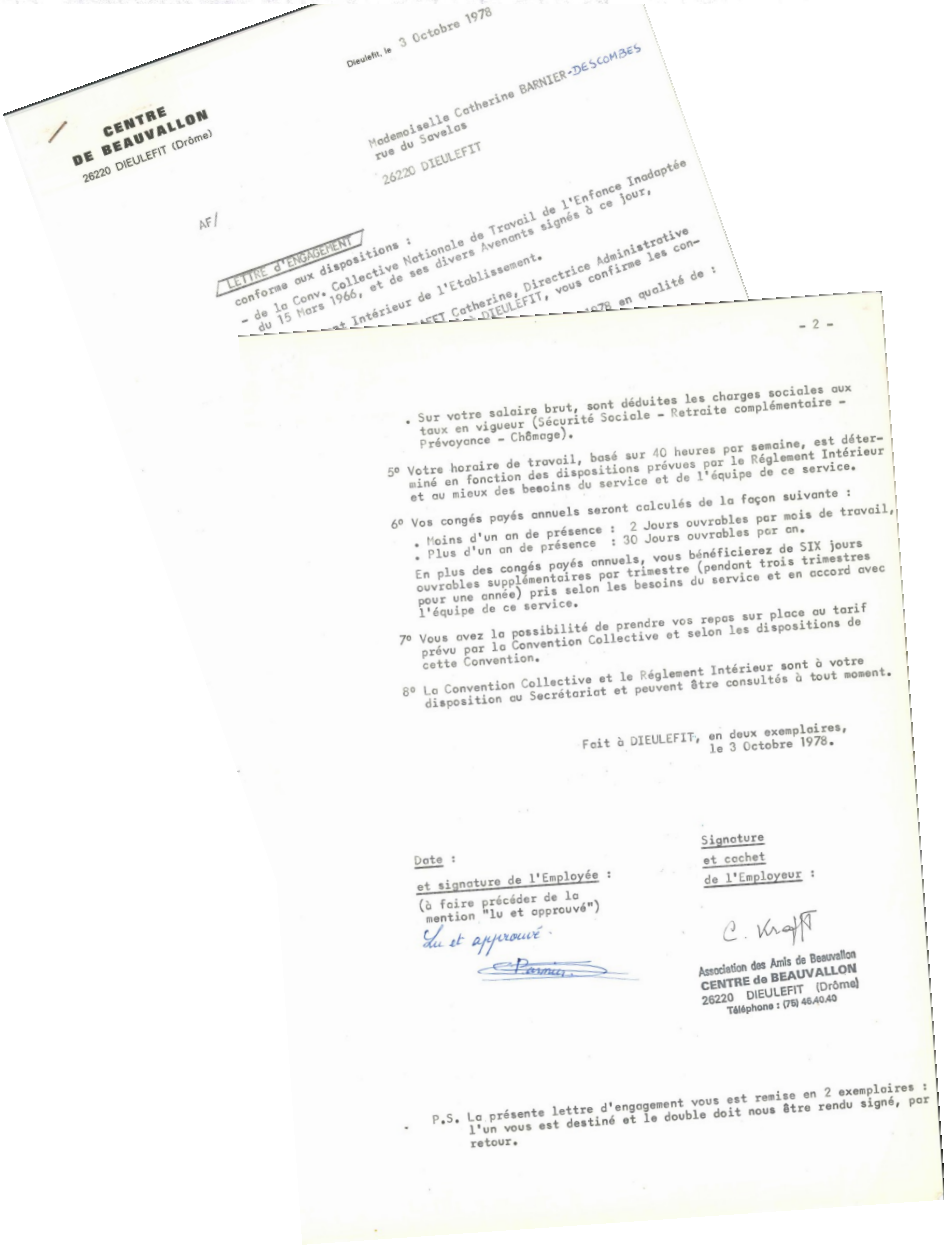

CENTRE DE BEAUVALLON
26220 DIEULEFIT (Drôme)

Dieulefit, le 3 Octobre 1978

Mademoiselle Catherine BARNIER-DESCOMBES
rue du Savelas
26220 DIEULEFIT

AF/

LETTRE d'ENGAGEMENT

conforme aux dispositions :
- de la Conv. Collective Nationale de Travail de l'Enfance Inadaptée du 15 Mars 1966, et de ses divers Avenants signés à ce jour,
- et Intérieur de l'Etablissement.

Catherine, Directrice Administrative DIEULEFIT, vous confirme les con- 1978 en qualité de :

- 2 -

. Sur votre salaire brut, sont déduites les charges sociales aux taux en vigueur (Sécurité Sociale - Retraite complémentaire - Prévoyance - Chômage).

5° Votre horaire de travail, basé sur 40 heures par semaine, est déterminé en fonction des dispositions prévues par le Réglement Intérieur et au mieux des besoins du service et de l'équipe de ce service.

6° Vos congés payés annuels seront calculés de la façon suivante :
. Moins d'un an de présence : 2 Jours ouvrables par mois de travail,
. Plus d'un an de présence : 30 Jours ouvrables par an.
En plus des congés payés annuels, vous bénéficierez de SIX jours ouvrables supplémentaires par trimestre (pendant trois trimestres pour une année) pris selon les besoins du service et en accord avec l'équipe de ce service.

7° Vous avez la possibilité de prendre vos repas sur place au tarif prévu par la Convention Collective et selon les dispositions de cette Convention.

8° La Convention Collective et le Réglement Intérieur sont à votre disposition au Secrétariat et peuvent être consultés à tout moment.

Fait à DIEULEFIT, en deux exemplaires,
le 3 Octobre 1978.

Date :
et signature de l'Employée :
(à faire précéder de la mention "lu et approuvé")
Lu et approuvé

Signature
et cachet
de l'Employeur :
C. Krafft
Association des Amis de Beauvallon
CENTRE de BEAUVALLON
26220 DIEULEFIT (Drôme)
Téléphone : (75) 46.40.40

. P.S. La présente lettre d'engagement vous est remise en 2 exemplaires : l'un vous est destiné et le double doit nous être rendu signé, par retour.

APPEL AUX LECTEURS...

Coupon-réponse à renvoyer à :
Secrétariat de l'Association « Les Amis de Beauvallon »
I.T.E.P. de Beauvallon - 26220 DIEULEFIT

M / Mme / Mlle ……
(NOM - Prénom)

Adresse ……

……

……

verse ce jour à l'Association « Les Amis de Beauvallon » - 26220 Dieulefit,
sa participation de …….. € (par chèque bancaire ci-joint)
pour soutenir la parution du Journal « ***Antirouille*** ».

Date : Signature :

Vous connaissez une entreprise, vous pouvez nous aider.
Et un immense MERCI à tous ceux qui ont contribué en 2018.

Notre association est agréée pour percevoir une partie de la taxe d'apprentissage due par les entreprises. Les employeurs doivent s'acquitter de cette taxe avant la fin du mois de février.
Alors, si vous connaissez des entreprises prêtes à soutenir notre action au travers de ce versement, nous vous demandons de leur donner nos coordonnées afin de pouvoir leur adresser les différents formulaires.
Ce financement complémentaire sera entièrement destiné à l'achat de matériel éducatif et pédagogique.

Pour tout renseignement :

Patrick SAVOIE
Directeur
ITEP de Beauvallon
26220 Dieulefit - 04.75.46.47.50 - ecole.beauvallon@wanadoo.fr